

Charte de l'exposant à l'exposition Fana'briques

L'organisateur est l'association Fanabriques. Site : www.fanabriques.fr – mail : postmaster@fanabriques.fr

Inscription et "sélection" des exposants :

L'inscription des exposants est ouverte du 15 janvier au 31 mars.

La participation d'un exposant à l'exposition ne sera définitive qu'après validation par le comité d'organisation.

A l'issue de cette période d'inscription, le comité d'organisation fera, si besoin est, une sélection parmi les inscriptions.

Afin de permettre au comité d'évaluer les candidatures, les exposants sont invités à donner le maximum d'informations (croquis, photos, texte) sur le diorama qu'ils projettent d'exposer à Fana'briques (un diorama est le terme qui désigne ce qui est exposé par un exposant ou un groupe d'exposants).

Le comité rendra sa décision le 15 avril et en informera les exposants.

La décision du comité est souveraine et sans appel.

Les exposants retenus seront invités à compléter leur fiche et à s'inscrire à une tâche s'ils le souhaitent.

Déroulement de l'exposition :

Dès son arrivée, l'exposant est invité à s'annoncer à l'accueil des exposants et bénévoles auprès de Robert.

Installation :

L'exposant peut installer son diorama à partir du Jeudi 18h00.

L'exposant s'engage à ce que son diorama soit installé complètement pour l'ouverture le samedi 10h et restera installé jusqu'à dimanche 17 h à la fermeture (l'exposant n'est pas tenu de rester en permanence sur le lieu d'exposition aux heures d'ouverture).

Il n'est pas prévu de barrières autour des tables d'exposition. L'organisation fournira, sur demande de l'exposant, des écriteaux avec mention "Ne pas toucher".

L'exposition est une exposition 100% Lego. L'exposant s'engage à ne présenter que des objets de la marque Lego.

Il s'engage également à ne pas présenter de scène choquante pour le public. L'organisateur pourra demander le retrait de tout ou partie d'un diorama s'il le juge nécessaire.

Emplacement :

Tous les exposants seront installés dans un hall d'expo. L'implantation sera décidée par le comité et devra être respectée par l'exposant.

Par défaut, l'organisation propose des tables à hauteur standard. L'exposant souhaitant une hauteur spécifique l'indiquera dans sa fiche d'inscription.

Le plan de l'exposition sera adressé aux exposants à partir du 15 mai.

Aide-Tâches :

L'exposition est organisée par une équipe 100% bénévole.

L'exposant n'est pas tenu de réaliser une tâche. S'il le souhaite il pourra s'inscrire dans le tableau des tâches afin d'aider à l'organisation générale

L'accompagnateur majeur de l'exposant s'engage à faire 2 créneaux minimum.

La durée d'un créneau peut être de 80 minutes ou de 120 minutes.

L'accompagnateur ne souhaitant pas réaliser des tâches achètera son billet d'entrée, ses repas, etc....

Sécurité :

En dehors des heures d'ouverture, l'exposition sera inaccessible à tous de vendredi soir 23 h 00 à samedi matin 8h et le samedi soir 23 h 00 au dimanche matin 8 h. L'exposition sera surveillée par des gardiens.

La surveillance du diorama de l'exposant pendant les heures d'ouverture se fait par lui et sous sa responsabilité.

Chaque exposant, bénévole ou accompagnateur devra porter son badge remis lors de son arrivée.

Assurance :

Le comité d'organisation souscritra une assurance contre l'incendie et les intempéries. Dans ces 2 cas, l'exposant est assuré uniquement pour les briques et boites LEGO qu'il amène sur la base de la **VALEUR D'ACHAT D'ORIGINE** des briques ou boites. L'exposant déclare dans sa fiche d'inscription la valeur globale de ses briques et/ou boites. En cas de sinistre, la valeur indiquée pourra être modifiée à la hausse ou à la baisse par l'expert, s'il estime que la valeur indiquée est erronée.

Repas :

Il n'est pas prévu de fournir des repas particuliers liés à un régime ou une allergie; si l'exposant souhaite préparer son repas, un accès à la cuisine lui sera autorisé si possible.

Les repas sont pris au restaurant des exposants. L'accès se fera sur présentation d'un ticket remis à chaque exposant lors de son accueil et selon les repas cochés par lui sur sa fiche d'inscription.

Vendredi soir, il est proposé un repas de bienvenue. Pendant ce repas des jeux seront proposés. L'apéro sera servi avant le repas. Nous sollicitons les exposants pour emmener une spécialité de leur région à partager lors de cet apéro.

Hébergement :

L'hébergement proposé par l'organisation consistera en la fourniture d'un lit dans une chambre non climatisée qui pourra contenir 2 lits (exposant individuel) à 4 lits (famille).

L'exposant individuel peut indiquer le nom d'un autre exposant individuel avec qui il partagera la chambre. Dans le cas inverse c'est le comité d'organisation qui décidera. Si le choix ne lui convient pas, il devra trouver un hébergement à sa charge. L'hébergement se faisant dans des établissements hôteliers, les exposants sont tenus de respecter les règles d'accueil (silence, cigarettes, horaires) de chaque établissement.

Pour demander et bénéficier de l'hébergement, le demandeur doit habiter à plus de 40 kms du lieu de l'exposition.

Un forfait de 15€/nuit par adulte et 8€/nuit par enfant sera facturé à l'exposant

Frais de déplacement :

Le bureau de l'association alloue un budget "frais de déplacement" aux exposants.

Pour bénéficier d'une prise en charge, l'exposant dépose à son arrivée à l'accueil exposant,

une copie (l'exposant l'emmène avec lui) de sa carte grise ainsi qu'un RIB. Il remplit une fiche remise sur place par l'organisation en complétant le nombre de kilomètres entre son domicile et Colmar.

Nous ne tenons compte que du nombre de kilomètres et non des frais d'essence, autoroute, de train, d'avion ou autres donc pas la peine de nous transmettre vos factures ou reçus. L'indemnité kilométrique est fixée à 0,1 € du kilomètre. Il est limité à un aller et un retour pour l'exposition et un véhicule par famille.

!! il s'agit d'une petite aide qui ne couvrira en aucun cas la totalité des frais de l'exposant.

Accompagnateurs :

L'exposant majeur peut être accompagné de son conjoint et de ses enfants (maximum 3) qui seront accueillis aux mêmes conditions que l'exposant et il est demandé au conjoint de participer à 2 tâches minimum.

Exposant mineur :

Il devra fournir une autorisation parentale pour sa participation et devra être accompagné d'un parent qui sera accueilli aux mêmes conditions que l'exposant. Il est demandé au parent de participer à 2 tâches minimum.

Fiche de présentation :

Nous éditerons une affiche A4 qui sera disposée sur le diorama de l'exposant afin d'apporter des informations aux visiteurs le concernant et ce qu'il expose.

Sur la fiche, on affichera les données suivantes :

- Prénom
- Surnom
- Age
- Habite à (grande ville proche, région, pays)
- Spécialité/thème (City, Star Wars, Super Héros, Friends, Technic, ...)
- LUG d'affiliation (logo)
- Site web, Facebook, Flickr ou instagram (flash code lien)
- Un court texte de présentation de ce qui est exposé
- Éventuellement une photo (global ou point de détail)
- Picto de couleur (distinguant si Set officiel ou Création/MOC)
- Un petit truc fun (Pièce LEGO préférée / Si j'étais une minifig, je serai...)
- Le logo Fana'Briques

Le comité d'organisation contactera l'exposant pour lui demander les infos après validation de sa participation.

Le comité d'organisation pourra publier tout ou partie de ces infos sur Facebook avant l'expo.

Vente :

Un exposant ne peut avoir qu'un seul statut tout au long de l'évènement.

Il ne peut donc avoir le statut de vendeur et d'exposant.

Il est formellement interdit à l'exposant de vendre ou de présenter toute indication de prix ou de panneau de vente ou d'information pour une vente ultérieure sur son espace.

Il existe une option « artiste » sous le statut vendeur qui permet au vendeur de bénéficier d'un prix réduit de l'espace et d'opter en plus de son espace de vente pour un espace d'exposition dans lequel des panneaux « œuvres en vente en sortie d'exposition » pourront être apposées.

L'exposant peut aussi s'inscrire au magasin de vente des exposants. Modalités à découvrir lors de l'inscription internet.